ALORS QUE LE DÉCÈS DU JEUNE MOHAMED EL NOUI A ÉTÉ CONFIRMÉ

Les manifestants occupent les locaux de la daïra d'In Salah

La population d'In Salah a envahi, hier dans la matinée, le siège de la daïra pour l'occuper. Le décès du jeune Mohamed El Noui a été confirmé et la RN1 a été à nouveau coupée à la circulation.

La situation ne cesse de dégénérer à In Salah, à 700 km au nord de la wilaya de Tamanrasset. La ville étant en grève générale, plus de 4 000 personnes manifestaient hier dans la rue, et ce, avant d'occuper les locaux du siège de la daïra, affirment des sources locales.

«Il a fallu l'intervention des sages et notables de la ville pour que les protestataires renoncent à incendier la bâtisse», affirment-elles. La route nationale N°1 qui a été rouverte à la circulation après l'intervention, samedi, de cinq unités de la Gendarmerie nationale en provenance de Tamanrasset et Ghardaïa, a été à nouveau coupée.

Pour rappel, cette intervention a été suivie d'affrontements entre forces de l'ordre et les 350 protestataires qui occupaient les lieux. Plus tard, dans la soirée, la dépouille du jeune protestataire Mohamed El Noui, âgé de 21 ans, a été découverte abandonnée non loin des lieux de l'affrontement. «Il a été touché, avant de prendre la fuite avec le reste des protestataires, mais apparemment, il n'a pas survécu au choc», supposent nos sources. La dépouille du défunt est toujours chez sa famille. Elle n'a pas encore été transférée à l'hôpital pour les besoins de l'autopsie, où nos sources confirment une forte présence de la gendarmerie.

Photo : DR

Environ 3 000 protestataires ont manifesté dans la ville.

La protestation touche une autre localité

Par ailleurs, il est à signaler que l'armée assure la protection du puits de gaz de schiste à Tidikelt. Une unité de la Gendarmerie nationale sécurise l'aéroport civil d'In Salah. De nouvelles unités de la gendarmerie en provenance de Ouargla sont déployées à la périphérie de la ville.

La population de la daïra de Ingher, à 65 km d'In Salah, a chassé dans la même journée leur wali-délégué de son bureau. Environ 3 000 protestataires ont marché dans la ville. La daïra d'Ingher dispose d'une compagnie territoriale d'environ 150 gendarmes pour une population de 11 000 habitants. Les services de sécurité ont dû laisser faire. Les protestataires ne comptent pas rentrer chez eux avant la venue du Premier ministre Abdelmalek Sellal qu'ils exigent. Enfin, il est à signaler l'arrestation de trois personnes accusées de susciter la haine locale, toucher à la sécurité du pays, et encourager l'anarchie sur les réseaux sociaux, selon toujours des sources locales.

Mehdi Mehenni

AFFAIRE DES VINGT-DEUX TERRORISTES AU TRIBUNAL D'ALGER

Le procès renvoyé au 26 février prochain

Le procès des vingt-deux individus suspectés d'appartenance à un groupe terroriste et de falsification de sceaux d'institutions névralgiques comme le ministère de la Défense nationale au profit de groupes terroristes, a été renvoyé au 26 février prochain.

Ouvert hier, au tribunal criminel d'Alger, le procès a été reporté dans l'attente du transfert d'un des accusés de la prison de Béjaïa où il est détenu, explique-t-on auprès de cette instance.

Issus de différentes régions d'Algérie et de France, les vingt-deux accusés ont comparu devant le tribunal criminel d'Alger. Ils devaient répondre des chefs d'accusation d'appartenance à un groupe terroriste, faux et usage de faux, association de malfaiteurs et falsification de sceaux de l'Etat et de numéros de série de véhicules et possession d'armes de guerre.

Selon l'arrêt de renvoi, le groupe terroriste a recouru, pour faciliter ses mouvements, aux services d'un réseau international spécialisé dans le vol de voitures de luxe et utilisait dans ses déplacements des sceaux falsifiés dont ceux des ministères de la Défense nationale et de la Justice et de la DGSN.

Des cartes d'identité et des cartes grises appartenant à trois terroristes du groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), ont été récupérées par les services de sécurité lors des perquisitions dans les domiciles des prévenus.

De faux documents permettant le déplacement de terroristes étrangers notamment libyens, tunisiens et marocains ont été également saisis, selon la même source. Les services de sécurité ont aussi récupéré plusieurs sceaux falsifiés des ministères de la Défense nationale et de la Justice et de la DGSN.

R. N.

12e CONGRÈS DE L'UGTA

Sidi Saïd réélu sans surprise

Sans grande surprise, le secrétaire général sortant de l'UGTA, M. Abdelmadjid Sidi Saïd a été plébiscité pour un autre mandat, le troisième, à la tête de la Centrale syndicale. Le plébiscite a eu lieu hier au premier jour des travaux du 12e congrès national, dont les travaux s'étaleront sur trois jours à l'hôtel Aurassi.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Le Premier ministre accompagné d'une dizaine de membres de son exécutif, le président du FCE, les responsables des organisations patronales, des représentants des partis politiques, du mouvement associatif, des syndicats autonomes et plus de 800 délégués syndicaux ont applaudi la réélection de Sidi Saïd à la tête de l'UGTA pour un troisième mandat de cinq années.

Cette «intronisation» de celui qui a succédé à la tête de l'UGTA au lendemain de l'assassinat de Abdelhak Benhamouda a mis fin à toutes les «spéculations» et autres «rumeurs» faisant état d'une probable remise en cause de la tenue du congrès en question. Hier matin à l'hôtel Aurassi, lieu des travaux du 12e congrès de l'UGTA, un grand nombre de personnes s'interrogeait sur la suite qu'aura à donner la justice quant à la requête en référé introduite par les contestataires à leur tête l'ex-membre du secrétariat national et actuel membre du bureau politique du FLN, M. Ali Merabet.

A l'extérieur de l'hôtel, alors qu'ils étaient près d'une dizaine à exprimer leur mécontentement, les délégués venus des quatre coins du pays faisaient la queue au niveau de la porte d'entrée pour récupérer leurs badges et par voie de conséquence accéder à l'intérieur de la grande salle des travaux. Cela dit, selon une source syndicale sûre, il n'est pas exclu que le tribunal de Sidi-M'hamed saisi en référé rende son verdict ce matin. Hier, cette même juridiction a demandé à la direction de l'UGTA de s'expliquer sur les motifs avancés par les contestataires dans leur requête. Mais en attendant que la question soit tranchée, le secrétaire général sortant, qui a rendu un vibrant hommage aux travailleurs et aux syndicalistes, a exprimé dans un long discours sa reconnaissance au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour ses «décisions historiques» au «profit des travailleurs algériens et de l'économie nationale».

Photo : Samir Sid

Sidi Saïd, SG de l'UGTA.

Evoquant les acquis sociaux et autres mesures prises par le président Bouteflika depuis 1999, M. Sidi Saïd a cité notamment la Charte pour la paix et la réconciliation nationale, le payement anticipé des dettes extérieures et l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail. Il a relevé que le chef de l'Etat «n'a jamais hésité à faire du progrès social des travailleurs, des retraités et de leurs familles, un axe majeur de sa politique nationale», soulignant que «ses décisions historiques nous ont permis aujourd'hui de faire face à la chute des prix des hydrocarbures et de nous éloigner des incertitudes et des angoisses du lendemain».

Le SG de l'UGTA a souligné que «l'Algérie reste aussi forte par son historicité lointaine que par ses institutions». «C'est un honneur et un devoir pour les travailleurs et syndicalistes algériens de conforter la stabilité du pays, de protéger la République et de défendre son économie et sa cohésion sociale», a-t-il dit.

Evoquant la chute des prix du pétrole sur le marché mondial, M. Sidi Saïd a affirmé l'existence d'une «volonté féroce» chez l'UGTA pour «asseoir une nouvelle politique économique nationale fondée sur une intégration de la production nationale».

Pour sa part, Mohamed-Ali Boughazi, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a lu, à cette occasion, le message du chef de l'Etat adressé aux congressistes dans lequel il a souligné que ce congrès intervenait à un «moment particulier» caractérisé par le lancement du programme quinquennal 2015-2019 pour lequel il est attendu de l'UGTA «un rôle de première importance» dans la mobilisation des travailleurs en vue d'atteindre les objectifs retenus, dans le respect de leurs droits fondamentaux et la consolidation du système national de protection sociale.

Selon la même source, «l'UGTA demeurait un partenaire incontournable» dans la mise en œuvre du pacte économique et social de croissance signé en février 2014, lors de la réunion tripartite gouvernement-UGTA-patronat».

A. B.